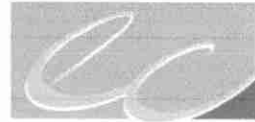


Bordereau attestant l'exactitude des informations - LILLE METROPOLE - 5910 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 29/07/2026 - 21737 - 2022 B 03191 - 914 965 439 - 4 D-B



Rue de la Zamin - Immeuble Guillaum
59160 CAPINGHIEM

TEL. 03.20.00.96.69
www.cabinetprevost.fr

SAS 4 D-B

659 avenue de la République

59000 LILLE

COMPTES ANNUELS

du 01/03/2025 au 28/02/2026

Cat - Elmer
Jung
Beck
4

Sommaire

ATTESTATION	1
COMPTES ANNUELS	3
LIASSE FISCALE	16

Attestation

Rapport avec refus d'attester

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **SAS 4 D-B** relatifs à l'exercice du **01/03/2025** au **28/02/2026**, qui se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan : 11 202 euros

Chiffre d'affaires : 52 312 euros

Résultat net comptable : -2 442 euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un examen limité ni un audit .

Dans le cadre de notre mission, nous avons relevé le(s) point(s) suivant(s) qui a (ont) une incidence significative sur la cohérence et la vraisemblance des comptes :

Nombre significatif de factures d'achats et de frais manquantes pour un total de 25 416€.

Le cabinet Prévost Expertise Comptable se dégage de toute responsabilité quant au risque de redressement fiscal et/ou social relatif à ces dépenses.

Sur la base de nos travaux, et compte tenu de l'incidence significative du (des) point(s) mentionné(s) au paragraphe ci-dessus, nous ne sommes pas en mesure d'attester la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Fait à CAPINGHEM

Le 15/06/2026

Signature

Romain PREVOST

Comptes Annuels

Bilan Actif

		28/02/2026			28/02/2025
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Règlement ANC 2022-06					
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
	Immobilisations incorporelles				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires				
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	Immobilisations corporelles				
	Terrains				
ACTIF CIRCULANT	Constructions				
	Installations tech., mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles				
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes				
	Immobilisations financières (1)				
	Participations				
	Créances rattachées à des participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
COMPTES DE REGULARISATION	Autres immobilisations financières				
	Total de l'actif immobilisé (III)				
	Stocks et en-cours				
	Matières premières et autres approvisionnements				
	En-cours de production				
	Produits finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	7 846		7 846	7 846
	Autres créances	2 757		2 757	767
	Charges constatées d'avance				
	Capital souscrit appelé, non versé				
	Valeurs mobilières de placement				
	Actions propres				
	Autres titres				
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	599		599	1 704
	Total de l'actif circulant (IV)	11 202		11 202	10 317
	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation				
	Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	11 202		11 202	10 317
	(1) dont immobilisations financières à moins d'un an				
	(2) dont créances à moins d'un an			10 602	8 613

Détail de l'Actif

	01/03/2025 28/02/2026	12 mois	01/03/2024 28/02/2025	12 mois	Variations	%
I - Capital souscrit non appelé						
II - Frais d'établissement (net)						
III - Total de l'actif immobilisé (net)						
IV - Total de l'actif circulant (net)	11 201,60	100,00	10 316,86	100,00	884,74	8,58
Créances clients et comptes rattachés	7 845,67	70,04	7 845,67	76,05		
041D Collectif clients débiteurs	7 845,67	70,04	7 845,67	76,05		
Autres créances	2 756,79	24,61	766,98	7,43	1 989,81	259,43
442100 Etat-impôts taxes recouvr. PAS	43,97	0,39	61,88	0,60	(17,91)	-28,94
444000 Etat-impôts sur les bénéfices	58,00	0,52			58,00	
445660 T.V.A. déd. b/s	654,82	5,85	207,10	2,01	447,72	216,19
445860 Taxe sur le ca fact.non parv.			498,00	4,83	(498,00)	-100,00
445870 Taxe sur le ca fact.à établir	2 000,00	17,85			2 000,00	
Disponibilités	599,14	5,35	1 704,21	16,52	(1 105,07)	-64,84
512100 Banques	599,14	5,35	1 704,21	16,52	(1 105,07)	-64,84
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF	11 201,60	100,00	10 316,86	100,00	884,74	8,58

Bilan Passif

Règlement ANC 2022-06

		28/02/2026	28/02/2025
Capitaux Propres	Capital (dont versé 500)	500	500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves :		
	Réserve légale	50	50
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
	Report à nouveau	(15 064)	(11 025)
	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	(2 442)	(4 040)
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres (I)	(16 957)	(14 514)
Autres fonds propres	Fonds non remboursables		
	Avances conditionnées		
	Droits du concédant		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions (II)		
Dettes	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit		
	Emprunts et dettes financières divers (2)		15 063
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 632	4 230
	Dettes fiscales et sociales	11 526	5 538
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	12 000	
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes ⁽¹⁾ (IV)	28 158	24 831
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif (V)		
	TOTAL GENERAL DU PASSIF (I à V)	11 202	10 317
	(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	28 158	24 831
	(2) Dont emprunts participatifs		

Détail du Passif

	01/03/2025 28/02/2026	12 mois	01/03/2024 28/02/2025	12 mois	Variations	%
I - Total des capitaux propres	(16 956,76)	-151,38	(14 514,40)	-140,69	(2 442,36)	-16,83
Capital Social ou individuel	500,00	4,46	500,00	4,85		
101300 Capital souscrit appelé versé	500,00	4,46	500,00	4,85		
Réserve légale	50,00	0,45	50,00	0,48		
106100 Réserve légale	50,00	0,45	50,00	0,48		
Report à nouveau	(15 064,40)	-134,48	(11 024,66)	-106,86	(4 039,74)	-36,64
119000 Report à nouveau (s.debitteur)	(15 064,40)	-134,48	(11 024,66)	-106,86	(4 039,74)	-36,64
Résultat de l'exercice	(2 442,36)	-21,80	(4 039,74)	-39,16	1 597,38	39,54
II - Total des autres fonds propres						
III - Total des provisions						
IV - Total des dettes	28 158,36	251,38	24 831,26	240,69	3 327,10	13,40
Emprunts et dettes financières divers			15 063,39	146,01	(15 063,39)	-100,00
455000 Associés - comptes courants			15 063,39	146,01	(15 063,39)	-100,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 632,00	41,35	4 230,00	41,00	402,00	9,50
040C Collectif fournisseurs créditeurs	4 632,00	41,35	1 242,00	12,04	3 390,00	272,95
408100 Fourn. fact. non parven.			2 988,00	28,96	(2 988,00)	-100,00
Dettes fiscales et sociales	11 526,36	102,90	5 537,87	53,68	5 988,49	108,14
421000 Personnel - rémunérations dues	2 566,75	22,91	348,80	3,38	2 217,95	635,88
431000 Urssaf	85,38	0,76	93,62	0,91	(8,24)	-8,80
437020 SWISSLIFE PREVOYANCE	204,08	1,82			204,08	
437030 MALAKOFF RETRAITE	61,39	0,55	61,14	0,59	0,25	0,41
445510 T.V.A. à décaisser	7 301,00	65,18	3 718,00	36,04	3 583,00	96,37
445710 T.V.A. collectée 20%	1 307,76	11,67	1 316,31	12,76	(8,55)	-0,65
Autres dettes	12 000,00	107,13			12 000,00	
419800 Clients R.R.R. à établir	12 000,00	107,13			12 000,00	
TOTAL GENERAL DU PASSIF	11 201,60	100,00	10 316,86	100,00	884,74	8,58

Compte de Résultat

1/2

Règlement ANC 2022-06				28/02/2026	28/02/2025
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue	52 312		52 312	29 754
	Montant net du chiffre d'affaires	52 312		52 312	29 754
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions				
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions				
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles				
	Autres produits				30
	Total des produits d'exploitation			52 312	29 784
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stocks				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements				
	Variation de stocks				
	Autres achats et charges externes (1)			47 085	26 973
	Impôts, taxes et versements assimilés			290	75
	Salaires			6 189	6 098
	Cotisations sociales			1 190	333
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
	Dotations aux provisions				
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
	Autres charges				
	Total des charges d'exploitation			54 755	33 478
RESULTAT D'EXPLOITATION			(2 442)	(3 694)	
(1) Y compris :					
- Redevances de crédit-bail mobilier					
- Redevances de crédit-bail immobilier					

Compte de Résultat

2/2

Règlement ANC 2022-06

		28/02/2026	28/02/2025
RESULTAT D'EXPLOITATION		(2 442)	(3 694)
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée		
	Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)		
	Autres intérêts et produits assimilés (2)		
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change		
	Produits des cessions d'immobilisations financières		
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des produits financiers			
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées (3)		
	Différences négatives de change		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Total des charges financières		
RESULTAT FINANCIER			
RESULTAT COURANT avant impôts		(2 442)	(3 694)
	Produits exceptionnels		
	Charges exceptionnelles		346
RESULTAT EXCEPTIONNEL			(346)
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
Total des produits		52 312	29 784
Total des charges		54 755	33 824
BENEFICE OU PERTE		(2 442)	(4 040)
(2) dont produits concernant les entités liées			
(3) dont intérêts concernant les entités liées			

Détail du Compte de Résultat

		01/03/2025 28/02/2026	12 mois	01/03/2024 28/02/2025	12 mois	Variations	%
Total des produits d'exploitation		52 312,24	100,00	29 784,40	100,10	22 527,84	75,64
Ventes de marchandises							
Production vendue Biens							
Production vendue Services + Travaux		52 312,24	100,00	29 754,40	100,00	22 557,84	75,81
Production vendue Services FRANCE		52 312,24	100,00	29 754,40	100,00	22 557,84	75,81
706100	Prestations de services 20%	52 312,24	100,00	29 754,40	100,00	22 557,84	75,81
Montant net du chiffre d'affaires		52 312,24	100,00	29 754,40	100,00	22 557,84	75,81
Autres produits d'exploitation				30,00	0,10	(30,00)	-100,00
758000	Produits div. gestion courante			30,00	0,10	(30,00)	-100,00
Total des charges d'exploitation		54 754,60	104,67	33 478,14	112,51	21 276,46	63,55
Autres achats et charges externes		47 084,91	99,01	26 972,78	90,65	20 112,13	74,56
606140	Carburant diesel	20,91	0,04	1 119,42	3,76	(1 098,51)	-98,13
606141	Carburant sans justif	1 913,65	3,66	1 135,00	3,81	778,65	68,60
606142	Carburant exo	1 293,40	2,47	40,00	0,13	1 253,40	96,93
606301	Achats divers sans justif	3 344,56	6,39			3 344,56	
606400	Fournitures administratives	193,44	0,37	381,20	1,28	(187,76)	-49,25
606401	Fournitures administratives sans justif	546,49	1,04	282,77	0,95	263,72	93,26
613200	Locations immobilières	1 383,60	2,64	1 320,00	4,44	63,60	4,82
613550	Location matériel de transport	1 911,05	3,65	575,86	1,94	1 335,19	231,86
615550	Entretien / biens véhicule	385,66	0,74	427,55	1,44	(41,89)	-9,80
616000	Primes d'assurances	29,99	0,06			29,99	
616100	Primes assurances multirisques			241,50	0,81	(241,50)	-100,00
622600	Honoraires comptables	2 400,00	4,39	2 211,00	7,43	189,00	8,55
622610	Honoraires juridiques	890,00	1,70			890,00	
622620	Honoraires social			305,00	1,03	(305,00)	-100,00
622701	Frais d'actes sans justif	51,42	0,10			51,42	
623100	Annonces et insertions	586,00	1,12			586,00	
623101	Annonces et insertions sans justif	1 391,62	2,66			1 391,62	
623800	Divers (pourboires)	21,20	0,04			21,20	
625100	Voyages et déplacements	3 592,07	6,87	1 581,79	5,32	2 010,28	127,09
625101	Déplacements sans justif	5 676,72	10,85	2 587,74	8,70	3 088,98	119,37
625700	Réceptions	7 406,81	14,16	7 009,51	23,56	397,30	5,67
625701	Réceptions sans justif	11 832,16	22,62	6 284,14	21,12	5 548,02	88,29
626100	Frais d'affranchissement	14,50	0,03	13,78	0,05	0,72	5,22
626200	Frais de téléphone abt	1 044,47	2,00			1 044,47	
626210	Frais de téléphone cons			258,52	0,87	(258,52)	-100,00
627000	Serv. bancaires taxables	469,99	0,90	683,61	2,30	(213,62)	-31,25
628100	Concours divers (cotisations)	25,54	0,05			25,54	
628101	Cotisations sans justif	659,66	1,26	514,39	1,73	145,27	28,24
Impôts, taxes et versements assimilés		290,10	0,55	75,00	0,25	215,10	286,80
631200	Taxe d'apprentissage	42,08	0,08	41,44	0,14	0,64	1,54
633300	Particip. des employeurs à fc	34,02	0,07	33,56	0,11	0,46	1,37
635110	CET	214,00	0,41			214,00	
Salaires		6 189,26	11,83	6 097,68	20,49	91,58	1,50
641100	Salaires, appointements	6 189,26	11,83	6 097,68	20,49	91,58	1,50
Cotisations sociales		1 190,33	2,28	332,66	1,12	857,67	257,82
645100	Cotisations urssaf	29,23	0,06	27,76	0,09	1,47	5,30

Détail du Compte de Résultat

		01/03/2025 28/02/2026	12 mois	01/03/2024 28/02/2025	12 mois	Variations	%
645200	Cotisations mutuelles	966,10	1,85			966,10	
645300	Cotisations retraites			0,10		(0,10)	-100,00
647500	Médecine du travail, pharmacie	195,00	0,37	304,80	1,02	(109,80)	-36,02
Autres charges				0,02		(0,02)	-100,00
658000	Ch. diverses gestion courantes			0,02		(0,02)	-100,00
Résultat d'exploitation		(2 442,36)	-4,67	(3 693,74)	-12,41	1 251,38	33,88
Total des produits financiers							
Total des charges financières							
Résultat financier							
Résultat courant avant impôts		(2 442,36)	-4,67	(3 693,74)	-12,41	1 251,38	33,88
Produits exceptionnels							
Charges exceptionnelles				346,00	1,16	(346,00)	-100,00
Charges exceptionnelles				346,00	1,16	(346,00)	-100,00
671200	Charges excep.amendes fiscales			346,00	1,16	(346,00)	-100,00
Résultat exceptionnel				(346,00)	-1,16	346,00	100,00
Résultat de l'exercice		(2 442,36)	-4,67	(4 039,74)	-13,58	1 597,38	39,54

Soldes Intermédiaires de Gestion

Règlement ANC 2022-06

	01/03/2025 28/02/2026	12 mois	01/03/2024 28/02/2025	12 mois	Ecarts	%
CHIFFRE D'AFFAIRES	52 312	100,00	29 754	100,00	22 558	75,81
Ventes de marchandises						
- Achats de marchandises						
- Variation stocks de marchandises						
MARGE COMMERCIALE (a)						
Production vendue	52 312	100,00	29 754	100,00	22 558	75,81
+ Variation production stockée						
+ Production immobilisée						
PRODUCTION DE L'EXERCICE	52 312	100,00	29 754	100,00	22 558	75,81
- Achats stockés approvisionnement						
- Variation des stocks et approvisionnement						
- Achats de sous-traitance directe						
MARGE BRUTE PRODUCTION (b)	52 312	100,00	29 754	100,00	22 558	75,81
MARGES (Commerciale + Production)	52 312	100,00	29 754	100,00	22 558	75,81
- Achats non stockés (c)	7 312	13,98	2 958	9,94	4 354	147,18
- Autres charges externes (c)	39 772	76,03	24 014	80,71	15 758	65,62
CONSOMMATION DE L'EXERCICE EN PROVENANCE DES TIERS	47 085	90,01	26 973	90,65	20 112	74,56
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE (a+b-c)	5 227	9,99	2 782	9,35	2 446	87,92
+ Subventions						
- Impôts, taxes sur rémunérations	76	0,15	75	0,25	1	1,47
- Autres impôts et taxes	214	0,41			214	
- Salaires	6 189	11,83	6 098	20,49	92	1,50
- Cotisations sociales	1 190	2,28	333	1,12	858	257,82
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	(2 442)	-4,67	(3 724)	-12,51	1 281	34,41
+ Reprises sur amortissements et provisions						
+ Pds des cessions d'immos incorp. et corp.						
+ Autres produits de gestion courante			30	0,10	(30)	-100,00
+ Quote-part des subv. d'invest. virée au résultat						
- Dotations aux amort., dépréciations et provisions						
- Valeurs cptbles d'immos incorp. et corp. cédées						
- Autres charges de gestion courante						-100,00
RÉSULTAT EXPLOITATION	(2 442)	-4,67	(3 694)	-12,41	1 251	33,88
Bénéfice-perte sur opérations en commun						
+ Produits financiers						
- Charges financières						
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	(2 442)	-4,67	(3 694)	-12,41	1 251	33,88
Produits exceptionnels						
- Charges exceptionnelles			346	1,16	(346)	-100,00
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL			(346)	-1,16	346	100,00
- Participation des salariés						
- Impôts sur les bénéfices						
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	(2 442)	-4,67	(4 040)	-13,58	1 597	39,54

Détail des Soldes Intermédiaires

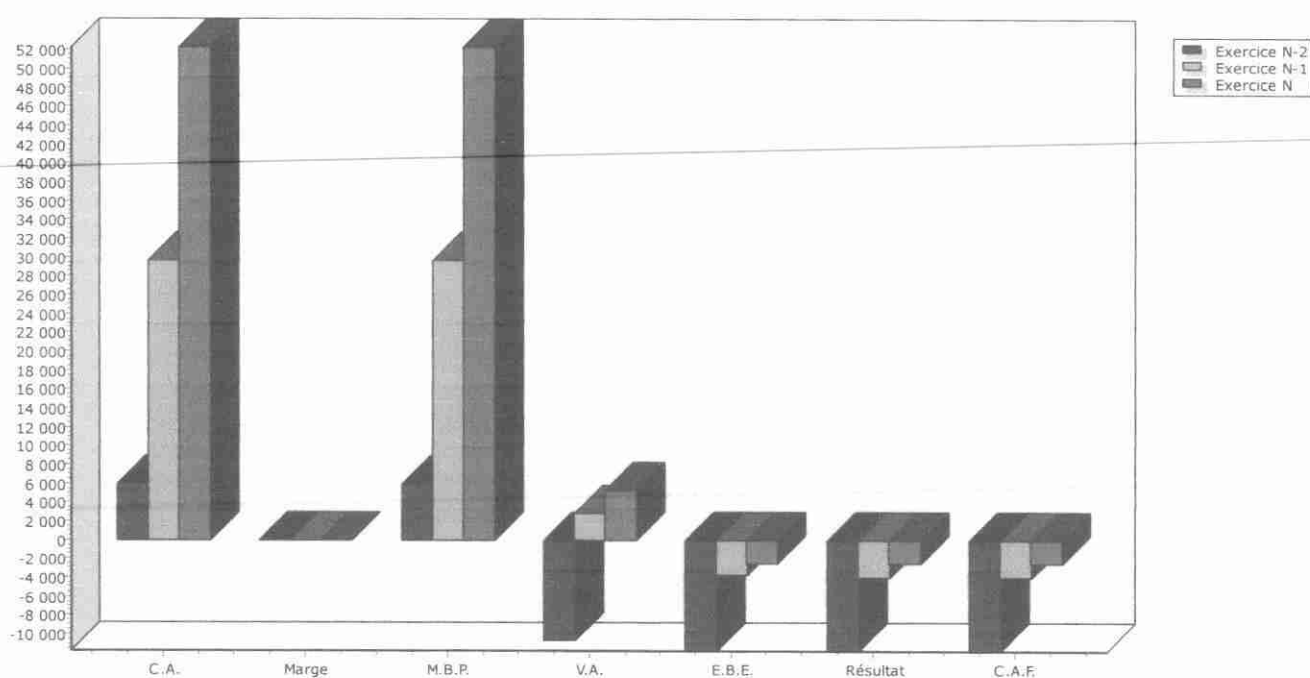
	01/03/2025 28/02/2026	12 mois	01/03/2024 28/02/2025	12 mois	Variations	%
Montant net du chiffre d'affaires	52 312	100,00	29 754	100,00	22 558	75,81
Marge commerciale						
Production vendue Services	52 312	100,00	29 754	100,00	22 558	75,81
Prestations de services 20%	52 312	100,00	29 754	100,00	22 558	75,81
Production de l'exercice	52 312	100,00	29 754	100,00	22 558	75,81
Production de l'exercice + Marge commerciale	52 312	100,00	29 754	100,00	22 558	75,81
Achats non stockés matières et fournitures	7 312	13,98	2 958	9,94	4 354	147,18
Carburant diesel	21	0,04	1 119	3,76	(1 099)	-98,13
Carburant sans justificatif	1 914	3,66	1 135	3,81	779	68,60
Carburant exo	1 293	2,47	40	0,13	1 253	N/S
Achats divers sans justificatif	3 345	6,39			3 345	
Fournitures administratives	193	0,37	381	1,28	(188)	-99,25
Fournitures administratives sans justificatif	546	1,04	283	0,95	264	93,26
Autres charges externes	39 772	76,03	24 014	80,71	15 758	65,62
Locations immobilières	1 384	2,64	1 320	4,44	64	4,82
Location matériel de transport	1 911	3,65	576	1,94	1 335	231,86
Entretien / biens véhicule	386	0,74	428	1,44	(42)	-9,80
Primes d'assurances	30	0,06			30	
Primes assurances multirisques			242	0,81	(242)	-100,00
Honoraires comptables	2 400	4,59	2 211	7,43	189	8,55
Honoraires juridiques	890	1,70			890	
Honoraires social			305	1,03	(305)	-100,00
Frais d'actes sans justificatif	51	0,10			51	
Annonces et insertions	586	1,12			586	
Annonces et insertions sans justificatif	1 392	2,66			1 392	
Divers (pourboires)	21	0,04			21	
Voyages et déplacements	3 592	6,87	1 582	5,32	2 010	127,09
Déplacements sans justificatif	5 677	10,85	2 588	8,70	3 089	119,37
Réceptions	7 407	14,16	7 010	23,56	397	5,67
Réceptions sans justificatif	11 832	22,62	6 284	21,12	5 548	88,29
Frais d'affranchissement	15	0,03	14	0,05	1	5,22
Frais de téléphone abt	1 044	2,00			1 044	
Frais de téléphone cons			259	0,87	(259)	-100,00
Serv. bancaires taxables	470	0,90	684	2,30	(214)	-31,25
Concours divers (cotisations)	26	0,05			26	
Cotisations sans justificatif	660	1,26	514	1,73	145	28,24
Valeur ajoutée produite	5 227	9,99	2 782	9,35	2 446	87,92
Impôts, taxes & versements assimilés sur rémunération	76	0,15	75	0,25	1	1,47
Taxe d'apprentissage	42	0,08	41	0,14	1	1,54
Particip. des employeurs à fc	34	0,07	34	0,11		1,37
Impôts, taxes & versements assimilés autres	214	0,41			214	
CET	214	0,41			214	
Salaires	6 189	11,83	6 098	20,49	92	1,50
Salaires, appointements	6 189	11,83	6 098	20,49	92	1,50
Cotisations sociales	1 190	2,28	333	1,12	858	257,82
Cotisations urssaf	29	0,06	28	0,09	1	1,50
Cotisations mutuelles	966	1,85			966	

Détail des Soldes Intermédiaires

	01/03/2025 28/02/2026	12 mois	01/03/2024 28/02/2025	12 mois	Variations	%
Cotisations retraites Médecine du travail, pharmacie	195	0,37	305	1,02	(110)	-36,02
Excédent brut d'exploitation	(2 442)	-4,67	(3 724)	-12,51	1 281	34,41
Autres produits d'exploitation			30	0,10	(30)	-100,00
Produits div. gestion courante			30	0,10	(30)	-100,00
Autres charges						-100,00
Ch. diverses gestion courantes						-100,00
Résultat d'exploitation	(2 442)	-4,67	(3 694)	-12,41	1 251	33,88
Résultat courant avant impôts	(2 442)	-4,67	(3 694)	-12,41	1 251	33,88
Charges exceptionnelles			346	1,16	(346)	-100,00
Charges excep.amendes fiscales			346	1,16	(346)	-100,00
Résultat exceptionnel			(346)	-1,16	346	100,00
Résultat de l'exercice	(2 442)	-4,67	(4 040)	-13,58	1 597	39,54

Chiffres clés de l'entreprise

	28/02/2026	28/02/2025	Variation	N/N-1	29/02/2024
Règlement ANC 2022-06					
Nombre de mois	12	12			12
Chiffre d'affaires	52 312	29 754	22 558	75,81	5 955
Marge commerciale % sur vente de marchandises					
Marge brute de production % sur production	52 312 100,00	29 754 100,00	22 558 75,81		5 955 100,00
Valeur ajoutée % sur CA	5 227 9,99	2 782 9,35	2 446 87,92		(10 722) -180,05
Excédent brut d'exploitation % sur CA	(2 442) -4,67	(3 724) -12,51	1 281 -34,41		(11 749) -197,29
Résultat net comptable % sur CA	(2 442) -4,67	(4 040) -13,58	1 597 -39,54		(11 746) -197,24
Capacité d'autofinancement	(2 442)	(4 040)	1 597	-39,54	(11 746)
Besoin en fonds de roulement Nombre de jours de CA	(17 556) (120,82)	(1 155) (13,98)	(16 401)	N/S	(1 651) (99,82)
Rotations (en jours)					
- Stock marchandises					
- Stock produits finis					
- Crédit fournisseurs	34,04	53,80			54,22
- Crédit clients	43,60	80,41			227,95



Liasse Fiscale

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le 01032025 et clos le 28022026		Régime simplifié d'imposition ☐ Régime réel normal ☒	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe ☐ Si PME innovante ☐ Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage art. 209-O B (entreprises de transport maritime) ☐			
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE			
Désignation de la société		Adresse du siège social	
SAS 4 D-B			
SIRET 91496543900021			
Adresse du principal établissement		Ancienne adresse en cas de changement	
659 avenue de la République			
59000 LILLE			
RÉGIME FISCAL DES GROUPES			
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés, doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante		SIRET	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère : <table border="1" style="width:100%; height: 20px;"></table>			
B ACTIVITÉ			
Activités exercées		Prise de participations	
Si vous avez changé d'activité, cochez la case ☐			
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
1. Résultat fiscal Bénéfice imposable au taux normal 0		Bénéfice imposable à 15%	
		Déficit 2 442	
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10%			
2. Plus-values			
PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%	
Autres PV imposables à 19%		PV exonérées (art. 238 quindecies)	
3. Abattements sur le bénéfice et exonérations			
Entreprise nouvelle art. 44 sexies ☐		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A ☐	
France ruralités revitalisation FRR art. 44 quindecies A ☐		Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 quaterdecies ☐	
Bassins urbains à dynamiser (BUD) art. 44 sexdecies ☐		Zone franche urbaine Territoire entrepreneur art. 44 octies A ☐	
		Zone de développement prioritaire art. 44 septdecies ☐	
Sociétés d'investissements immobiliers cotées ☐		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	
		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI ☐			
F CONTRIBUTION EXCEPTIONNELLE SUR LES BÉNÉFICES DES GRANDES ENTREPRISES (CES) (cf. notice déclaration n°2065-SD)			
Base d'imposition		Chiffre d'affaires	
		Taux d'imposition	
I CONTRIBUTION EXCEPTIONNELLE SUR LES GRANDES ENTREPRISES DE TRANSPORT MARITIME (CTM) (notice n°2065-SD)			
Base d'imposition		Taux d'imposition	
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts			
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité			
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%			
F COMPTABILITÉ INFORMATISÉE			
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? ☐ OUI ☐ Si oui, indication du logiciel utilisé ACD Compta			
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :		Nom et adresse du conseil :	
PREVOST EXPERTISE COMPTABLE Immeuble GUILAUR Rue de la ZAMIN 59160 CAPINGHEM Tél : 03 20 00 96 60			
Identité du déclarant :			
Date : Lieu :			
Qualité et nom du signataire :			
Signature :			
Examen de conformité fiscale (ECF) ☐ prestataire :			

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

G	RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS
---	--

H RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

[illegible]

IMPOT SUR LES SOCIETES
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2065

N° 2065 Bis-SD (SUITE)
(2026)

(A ne remplir que sur les exemplaires "en continu")

Désignation de l'entreprise **SAS 4 D-B**
et Date de clôture de l'exercice **28022026**

I DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

J CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés, figurant sur les DSN de 2025, montant total des bases brutes fiscales. Ils doivent être majorés, le cas échéant, des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À 0 %, 15 % ou 19 %

	Taux de 0 %	Taux de 15 % (art. 219 I a ter et a quater)	Taux de 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLTL de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONNS (article 222 bis du CGI)

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice

Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice

Désignation de l'entreprise : SAS 4 D-B			Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12				
Adresse de l'entreprise : 659 avenue de la République			Durée de l'exercice précédent * 12				
Numéro SIRET * 9 1 4 9 6 5 4 3 9 0 0 0 2 1			Néant ☐ *				
			Exercice N, clos le : 28022026				
			N-1 : 28022025				
			Net 3				
			Net 4				
			Brut 1				
			Amortissements, provisions 2				
Capital souscrit non appelé (I)			AA				
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AC			
		Fonds commercial	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles (1)	AJ	AK			
		Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AC			
		Constructions	AP	AC			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU			
		Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes	AV	AW			
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations	CS	CT		
	Titres immobilisés de l'activité de portefeuille		CU	CV			
	Créances rattachées à des participations		BB	BC			
	Autres titres immobilisés		BD	BE			
	Prêts		BF	BG			
Autres immobilisations financières *	BH		BI				
TOTAL (II)			BJ	BK			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
		Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
	CREANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	7 846	BY	7 846	7 846
		Autres créances (3)	BZ	2 757	CA	2 757	767
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : ☐)	CD		CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	599	CG	599	1 704	
	Charges constatées d'avance (3) *	CH		CI			
	TOTAL (III)	CJ	11 202	CK	11 202	10 317	
	Frais d'émission d'emprunt (IV)	CW					
	Primes de remboursement des emprunts (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif et différences d'évaluation * (VI)	CN					
TOTAL GENERAL (I à VI)			CO	11 202	IA	11 202	10 317
Renvois (1) Dont droit au bail				(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété : *			Immobili- sations	Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SAS 4 D-B		Néant ☐ *		
		Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :500.....)	DA	500	500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	50	50
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* ☐ EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH	(15 064)	(11 025)
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(2 442)	(4 040)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	(16 957)	(14 514)
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV		15 063
	Instruments financiers à terme	DI		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	4 632	4 230
	Dettes fiscales et sociales	DY	11 526	5 538
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	12 000	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
TOTAL (IV)	EC	28 158	24 831	
	Ecart de conversion passif et différences d'évaluation* (V)	ED		
TOTAL GENERAL (I à V)	EE	11 202	10 317	
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC		
	Ecart de réévaluation libre	ID		
	Réserve de réévaluation (1976)	IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	28 158	24 831
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

Désignation de l'entreprise : SAS 4 D-B						Néant ☐	
		Exercice N				Exercice (N-1)	
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC	
	Production vendue { biens* services *	FD		FE		FF	
		FG	52 312	FH		FI	29 754
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	52 312	FK		FL	29 754
	Production stockée *				FM		
	Production immobilisée *				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions *				FP		
	Produits de cessions d'immobilisation incorporelles et corporelles				FI		
	Autres produits (1) (11)				FQ	30	
Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	52 312	29 784
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *				FS		
	Variation de stocks (marchandises) *				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *				FU		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *				FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	26 973	
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX	75	
	Salaires et traitements *				FY	6 098	
	Cotisations sociales (10)				FZ	333	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobili- -sations { - dotations aux amortissements * (14) - dotations aux dépréciations				GA	
						GB	
		Sur actif circulant : dotations et dépréciations *				GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				GI		
	Autres charges (12)				GE		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	54 755
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)					GG	(2 442)	(3 694)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL		
	Reprises sur dépréciations				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Pdts nets sur cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				GO		
	Produits des cessions d'immobilisations financières				G2		
	Total des produits financiers (V)				GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR		
	Différences négatives de change				GS		
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées				G3		
	Chges nettes s/ cessions de valeurs mobilières de placement et d'instruments de trésorerie				GT		
	Total des charges financières (VI)				GU		
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)					GV		
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	(2 442)	(3 694)

Désignation de l'entreprise SAS 4 D-B		Néant ☐ *		
		Exercice N	Exercice N-1	
Produits exceptionnels (7) (VII)		HD		
Charges exceptionnelles (6 bis - 6 ter - 7) (VIII)		HH	346	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(346)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	52 312	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	54 755	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)		HN	(2 442)	
RENVIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	HY		
		IG		
	(3) Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier	HP		
		HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RC		
		RD		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
		(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	A8	
	dont cotisations facultatives Madelin A10			
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A11			
	(14) Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)	HS		
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe):	Exercice N			
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N			
	Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2053 - Détail des produits et charges exceptionnels au 28/02/2026

Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Totalisation		

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise SAS 4 D-B										Néant ☒	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
						1		2		3	
								Consecutives a une réévaluation pratique au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD		KE		KF		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	[Dont Composants	L9		KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	[Dont Composants	M1		KM		KN		KO	
		Installations générales, agencements * et aménagements des constructions	[Dont Composants	M2		KP		KQ		KR	
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	[Dont Composants	M3		KS		KT		KU	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX	
		Matériel de transport *				KY		KZ		LA	
	Matériel de bureau et mobilier informatique				LB		LC		LD		
	Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN		LO		LP		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
		Autres participations				8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés				1P		1R		1S			
Prêts et autres immobilisations financières				1T		1U		1V			
TOTAL IV				LQ		LR		LS			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)						OG		OH		OJ	
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence			
				par virement de poste à poste		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
				1		2		4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CO		DO		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW		IX		
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencs et am des constructions	IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencs, aménagements divers	IU		MM		MN		MO		
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR		
		Matériel de bureau et mobilier informatique	IW		MS		MT		MU		
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY		NG		NH		NI		
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		OU		M7		OW	
		Autres participations		IO		OX		OY		OZ	
Autres titres immobilisés		1I		2B		2C		2D			
Prêts et autres immobilisations financières		12		2E		2F		2G			
TOTAL IV		13		NJ		NK		2H			
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV)			14		OK		OL		OM		

Exercice N clos le : 2 8 0 2 2 0 2 6

Les entreprises ayant pratiqué la réévaluation légale de leurs immobilisations amortissables (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS 4 D-B

Néant ☒*

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
	1	2			5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TO TAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne "Provisions réglementées".

CADRE B

DEFICITS REPORTABLES AU 31 DECEMBRE 1976 IMPUTES SUR LA PROVISION SPECIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE AU DEBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHEE AU RESULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPECIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan; de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Désignation de l'entreprise : SAS 4 D-B										Néant ☒ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais établissement et développement		CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH			
TOTAL I		RK		RM		RN		RO			
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC			
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG			
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO			
corporelles	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
	TOTAL II	QU		QV		QW		QX			
TOTAL GENERAL (I + II)		ON		OP		OQ		OR			
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
Immob. amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6			
Fonds commercial		RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV			
Autres immob. incorporelles		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1			
TOTAL I		RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD			
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5	R6			
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3	S4			
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9			
Autres immob. corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6	U7			
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4	V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2	W3			
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1			
TOTAL II		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8			
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL III		NL			NM			NO			
Total général (I + II + III)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV			
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW	Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY	Total général non ventilé (NW - NY)		NZ			
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES REPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *									
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS 4 D-B					Néant ☒ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS: Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS: Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI	
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30%	D3	D4	D5	D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR	
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S	
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y	
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	parentese1.bmp? - incorporelles	6A	6B	6C	6D
		- corporelles	6E	6F	6G	6H
		- titres mis en équivalence	02	03	04	05
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X
		- autres immobilisations financières (1) *	06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)		7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		parentese1.bmp? - exceptionnelles	UE	UF		
		- financières	UG	UH		
			UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.						

Désignation de l'entreprise : SAS 4 D-B										Néant ☐ *	
CADRE A		ETAT DES CREANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW					
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA									
	Autres créances clients	UX	7 846		7 846						
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dé- préciation antérieure- ment constituée * UO)	Z1									
	Personnel et comptes rattachés	UY									
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM	58		58					
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	2 655		2 655					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP	44		44					
	Groupe et associés (2)	VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR									
	Charges constatées d'avance	VS									
	TOTAUX		VT	10 602	VU	10 602	VV				
RENOIS	(1) Montant des	VD									
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE									
		VF									
CADRE B		ETAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus d'1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	4 632		4 632						
Personnel et comptes rattachés		8C	2 567		2 567						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	351		351						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	8 609		8 609						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ									
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	12 000		12 000						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	28 158	VZ	28 158						
RENOIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.							

Désignation de l'entreprise : SAS 4 D-B						Néant ☐		Exercice N, clos le : 28022026		
I. RÉINTEGRATIONS						BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WA			
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)						WD		WE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)						WF		WG	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option						RA		RB	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WI		XX	
	Amendes et pénalités						WJ		XZ	
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY			
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						17			
	Quote-part : Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE						WL		L7	
	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI						K7			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme						18			
	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)						ZN			
	- imposées au taux de 0 %						WN			
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *						WO			
	- Plus-values nettes à court terme						XR			
	- Plus-values soumises au régime des fusions						WQ			
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)						Y1			
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT*						SU		SW	
	Zones d'entreprises* (activité exonérée)						SW		M8	
	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro						Y3			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3				
TOTAL I						WR				
II. DÉDUCTIONS						PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*						WS				2 442
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WT				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)						WV			
	- imposées au taux de 0 %						WH			
	- imposées au taux de 19 %						WP			
	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW			
	- imputées sur les déficits antérieurs						XB			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						16			
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *						WZ			
	Régime des sociétés mères et des filiales *						XA			
	Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation						2A			
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						ZX			
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *						ZY			
	Majoration d'amortissement *						XD			
	Francs Ruraux (FRR) (art. 44 quinquies A)						HT		PA	
	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)						K3		XC	
	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)						IF		PB	
	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquies)						PC			
	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)						L5			
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)						XS			
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)						X9		YH	
	Créance dégagee par le report en arrière de déficit						ZI			
Deductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)						YA		YB	
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)						YC		YD	
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)						YD			
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies E)						YI		YL	
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies F)						YI			
	Dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)						YL			
	Deductions des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y2			
	TOTAL II						XH			2 442
	III. RÉSULTAT FISCAL									
	Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables : { bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)						XI		XJ	2 442
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*						ZL		XL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*						XL				
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)						XN	0	XO	2 442	

2058A - Réintégrations diverses
au 28/02/2026

Libellé	Montant
Totalisation	

2058A - Déductions diverses
au 28/02/2026

Libellé	Montant
Totalisation	

Désignation de l'entreprise SAS 4 D-B		Néant ☐ *
I. SUIVI DES DÉFICITS		
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	15 439
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4 bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4 ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	15 439
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XO)	YJ	2 442
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	17 882
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES		
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT		
(à détailler sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice	Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *	ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *		
	8X	8Y
	8Z	9A
	9B	9C
Provisions pour dépréciation *		
	9D	9E
	9F	9G
	9H	9J
Charges à payer		
	9K	9L
	9M	9N
	9P	9R
	9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	YO
à reporter au tableau 2058-A :		
	Flèches bas.bmp? ligne WJ	Flèches bas.bmp? ligne WU

CONSÉQUENCE DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)			
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L.I		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

Désignation de l'entreprise : SAS 4 D-B										Néant ☐ *	
ORIGINES (I)	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	(11 025)	AFFECTATIONS (I)	Affectations aux réserves	par l'exercice	ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	(4 040)		- Autres réserves	ZD					
	Prélèvements sur les réserves	OE			Dividendes	ZE					
					Autres répartitions	ZF					
	TOTAL I	OF	(15 064)		Report à nouveau (NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	ZG			(15 064)		
					TOTAL II			(15 064)			
RENSEIGNEMENTS DIVERS											
Exercice N : Exercice N-1 :											
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)			J7		YQ					
	- Engagements de crédit-bail immobilier					YR					
	- Effets portés à l'escompte et non échus					YS					
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	- Sous-traitance					YT					
	- Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)			J8	3 295	XQ	3 295		1 896		
	- Personnel extérieur à l'entreprise					YU					
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)					SS	3 341		2 516		
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages					YV					
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)			ES		ST	40 449		22 561		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052					ZJ	47 085		26 973		
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE					YW	214				
IMPOTS ET TAXES	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques)			ZS		9Z	76		75		
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052					YX	290		75		
T.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée					YY	12 471		5 373		
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations					YZ	1 905		1 334		
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires de 2025) *					OB	6 189				
	- Montant de la plus value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *					OS					
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *					ZK		%		%	
	- Filiales et participations (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann.III au CGI)					ZR					
	- Si oui, indiquer 1, sinon 0										
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					RG					
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI					RH					
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe			JA							
	Plus-values à 15%			JK			Plus-values à 0%	JL			
	Plus-values à 19%			JM			Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble			JD			Plus-values à 0%	JO			
	Plus-values à 15%			JN			Plus-values à 0%	JO			
	Plus-values à 19%			JP			Imputations	JF			
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ					
TRAVAILLEURS INDEPENDANTS	Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social							JQ			
	Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social							JR			
	Revenu brut social (si le montant est négatif)							JS			
	Revenu brut social (si le montant est positif)							JT			

(1) Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés.

Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SAS 4 D-B						Néant ☒ *	
A - DETERMINATION DE LA VALEUR RESIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle	
①		②	③	④	⑤	⑥	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-value taxable à 19% (1)
⑦				⑧	19%	15% ou 12,80%	
		⑧	⑨				⑩
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	CADRE A : plus ou moins value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))						
	CADRE B : plus ou moins value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))		(A)	(B)		(C)	
	CADRE C : autres plus-values taxables à 19% (11)			(Ventilation par taux)			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : **SAS 4 D-B**Neant $\boxed{x}$ ®

A ELEMENTS ASSUJETTIS AU REGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N - 1			
		N - 2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N - 1			
		N - 2			
		N - 3			
		N - 4			
		N - 5			
		N - 6			
		N - 7			
		N - 8			
		N - 9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES REINTEGREES DANS LES RESULTATS DES SOCIETES BENEFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : **SAS 4 D-B**Néant ☒ *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,80 % ②	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ③ *	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ④ *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,80 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ③	Solde des moins-values à 12,80 % ④
Moins-values nettes N			
N - 1			
N - 2			
Moins-values nettes à N - 3 long terme			
subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 4		
	N - 5		
	N - 6		
	N - 7		
	N - 8		
	N - 9		
	N - 10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPOT SUR LES SOCIETES *

Origine ①	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ④	Solde des moins-values à reporter col. ⑤ = ② + ③ - ④ - ⑥
	A 19 % ou à 15 % ②	A 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③	A 15 % ou à 19 % ③		
Moins-values nettes N					
N - 1					
N - 2					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 3				
	N - 4				
	N - 5				
	N - 6				
	N - 7				
	N - 8				
	N - 9				
	N - 10				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS 4 D-B					Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTE A L'ENREGISTREMENT DE LA RESERVE SPECIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1				
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2				
TOTAL (ligne 1 et 2)		3				
Prélèvements opérés	par - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4				
	- ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5				
TOTAL (ligne 4 et 5)		6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7				
II RESERVE SPECIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39.1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS 4 D-B		Néant ☒ *	
Exercice ouvert le : 01032025		et clos le : 28022026	
Durée en nombre de mois		12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel	YP		
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
I - Chiffre d'affaire de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL		
TOTAL 1	OX		
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun) y compris les plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles non rattachées à une activité normale et courante	OH		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues et certains abandons de créances à caractère commercial	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM		
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Achats	ON		
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	OR		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles rattachées ou non à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ		
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	
V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n° 1329-AC et 1329-DEF)		SA	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un monoétablissement au sens de la CVAE, compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne SA (ci-dessus), vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	GX		
Effectifs au sens de la CVAE	EY		
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX		
Période de référence	GY	CZ	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)	HR		

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

1/1 (1)

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 21/8/2021/2022/2023

N° SIRET 91496543900021

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 4 D-B

ADRESSE (voie) 659 avenue de la République

CODE POSTAL 59000

VILLE LILLE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	4
Totalisation	P5	4

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	100
Totalisation	P6	100

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom de famille DE BACKER Prénom(s) Régis
 Nom d'usage % de détention 85,00 Nb de parts ou actions 85
 Naissance : Date 13061954 N° département 59 Commune ROUBAIX Pays FRANCE
 Adresse : N° Voie 239B rue du Jardin des pla
 Code postal 59000 Commune LILLE Pays FRANCE

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)
 Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions
 Naissance : Date N° département Commune Pays
 Adresse : N° Voie
 Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2059-G 2026

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/0

(1)

Néant ☒

EXERCICE CLOS LE 218022026

N° SIRET 91496543900021

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS 4 D-B

ADRESSE (voie) 659 avenue de la République

CODE POSTAL 59000 VILLE LILLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique ☐ Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique ☐ Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique ☐ Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique ☐ Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique ☐ Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique ☐ Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique ☐ Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique ☐ Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNEE _____ ou exercice

Désignation de l'entreprise SAS 4 D-B

du 01032025

Adresse 659 avenue de la République

59000 LILLE

au 28022026

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①								
NOM, PRENOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1	DE BACKER REGIS COMMERCIAL				239 bis rue du jardin des plantes appartement B42 59000 LILLE			
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DEPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1	6 189				6 189	30 821		37 010
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**	6 189				6 189	30 821		37 010

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		28 508
Total		28 508

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice(total col. 9 + total col. 10) ⑩	65 518	- de l'exercice ⑩	(2 442)
- de l'exercice précédent ⑩		- de l'exercice précédent ⑩	(3 694)
Nom et qualité du signataire		A le Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche

Taux réduit d'IS

Détermination des bénéfices soumis au taux réduit
(Article 219-I-b du CGI, ann III, art. 46 quater-OZZ bis A)

Identification de la société		
Désignation de la société et adresse de son établissement principal	N° de SIRET de son établissement principal	Code NAF
SAS 4 D-B	91496543900021	6420Z
	Adresse du siège social (si elle est différente de l'adresse ci-contre)	
659 avenue de la République 59000 LILLE		

I. Résultats de l'exercice		
A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun		
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058-A, ligne XI ou tableau 2033-B, ligne 352)	
b	Dont plus-value nette à court terme (tableau 2059-A, total colonne 9 ou tableau 2033-C, ligne 596)	
c	Déficits antérieurs imputés au titre de l'exercice (tableau 2058-A, ligne XL ou tableau 2033-B, ligne 360)	
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme		
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WV)	
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI (tableau 2059-A, ligne 17 ou tableau 2033-C, ligne 593)	
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058-A, ligne WW et XB)	

II. Bénéfices soumis au taux réduit		
g	Montant maximum éligible au taux réduit : 38 120 € ou 42 500 € x (Durée de l'exercice en mois / 12)	
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice	
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation d'éléments mentionnés au 1 de l'article 39 terdecies du CGI	
	Total des lignes h à k à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065	

III. Bénéfices soumis au taux normal	
l	Total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065

IV. Plus-value nette à long terme soumise au taux de 15%	
m	Total des lignes (d-j-k) à reporter cadre C-2 de l'imprimé n°2065

Produits à recevoir

Règlement ANC 2022-06

28/02/2026

Total des Produits à recevoir	
-------------------------------	--

Charges à payer

Règlement ANC 2022-06		28/02/2026
Total des Charges à payer		12 000
Autres dettes		12 000
Clients R.R.R. à établir	12 000	

Charges à répartir

	Durée amortissement ou étalement	Montant Net au Début d'exercice	Mouvements de l'exercice Augmentations	Mouvements de l'exercice Diminutions	Montant Net au 28/02/2026
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Charges différées					
Frais d'acquisition des immobilisations					
Frais d'émission des emprunts					
Charges à étaler					

Charges constatées d'avance

	Période	Montants	28/02/2026
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	28/02/2026
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

SAS 4 D-B
Société par actions simplifiée
Au capital de 500 Euros
SIRET 914 965 439 RCS LILLE
Siège social :
659 avenue de la République
59000 LILLE

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 2 juillet 2026**

Le 2/07/2026 à 20 heures, est présent au siège de la société, les soussignés :

- Monsieur Jérémie DE BACKER, Président
- Monsieur Simon DE BACKER
- Madame Marie DE BACKER
- Monsieur Régis DE BACKER

Représentant la totalité des parts sociales, afin de participer à



l'approbation de comptes de l'exercice clos le 28/02/2026

Les associés reconnaissent avoir été convoqués dans les règles statutaires

L'Assemblée est présidée par Monsieur Jérémie De Backer

Monsieur Régis de Backer est désigné comme secrétaire

La feuille de présence, certifiée exacte par le Président permet de constater que les 100 parts sociales sont présentes ou représentées.

Le Président de l'assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'assemblée dépose sur le bureau et met à disposition de l'assemblée

- Les justificatifs des convocations régulières des associés
- La feuille de présence
- L'inventaire et les comptes annuels comprenant le Bilan et le compte de résultat, arrêtés au 28 février 2026.
- Le rapport de gestion du Président
- Le rapport spécial du Président sur les conventions réglementées
- Un exemplaire des statuts de la société
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés, à compter de la convocation de l'assemblée.

[Handwritten signatures]

Le Président rappelle que l'assemblée est appelée sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président
- Rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'Article L 227-10 du code de commerce et approbation des dites conventions
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 28 février 2026 et quitus du Président
- Décision d'affectation du résultat en réserve
- Rémunération du résultat
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités

Le Président présente à l'Assemblée les comptes de l'exercice écoulé et le rapport de gestion établi par le Président.

Le Président donne lecture du rapport spécial du Président sur les conventions

Puis le Président déclare la discussion ouverte

Personne ne demandant la Parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

Première Résolution

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Président, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 29 février 2026, tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport.

En conséquence, l'Assemblée donne au Président, quitus de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

L'Assemblée Générale prend acte, conformément à l'article 223 quater du code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges déductibles fiscalement visées à l'article 39,4 du code général des impôts.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix

Deuxième Résolution

L'Assemblée Générale enregistre que sur l'exercice écoulé, la société a fait un déficit de 2442 euros.

Son affectation est la suivante :

- 2442 euros en report à nouveau débiteur,

les futurs bénéfices devront alors être utilisés pour apurer le passif

L'Assemblée Générale décide de poursuivre l'activité de l'entreprise malgré la perte de la moitié du capital.

Des compromis notariés unilatéraux de vente de terrains constructibles, et un dossier de vente de licence et transfert de pharmacie, ont été signé pour un montant de 328 KE HT d'honoraires assurant deux bonnes années 2026-2027 et 2027-2028

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.



Troisième Résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président sur les conventions visées par l'article L 227-10 du code du commerce, et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune des conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

Quatrième Résolution

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au Président et au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal des délibérations pour remplir toutes formalités légales consécutives à l'adoption des résolutions qui précèdent

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il est dressé le présent procès-verbal en 4 exemplaires originaux, qui seront signés par tous les intervenants susmentionnés.

Fait à Lille, le 2/07/2026

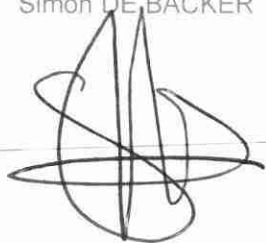
Jérémy DE BACKER

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop followed by a vertical stroke and a horizontal crossbar.

Régis DE BACKER

A stylized, handwritten signature in black ink, featuring a large, sweeping loop followed by a vertical stroke and a horizontal crossbar.

Simon DE BACKER

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a large, sweeping loop followed by a vertical stroke and a horizontal crossbar.

Marie DE BACKER

A stylized, handwritten signature in black ink, featuring a large, sweeping loop followed by a vertical stroke and a horizontal crossbar.